

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°206

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Le dollar et les bourses flambent

C'est déjà hier

- La croissance allemande en mode diesel
- Le taux de chômage franchit à nouveau, en France, la barre des 10 %
- L'activité touristique française accuse le coup
- Le budget européen, peau de chagrin

Le Coin de la Conjoncture

- C'est la faute à l'épargnant, c'est la faute de l'investisseur
- Les actifs diplômés dans les agglomérations, les retraités à l'Ouest et au Sud
- Les pays d'Europe centrale en proie au doute

Le Coin des Tendances

- En France, plus d'un enfant sur cinq en situation de précarité
- Le décollage de l'énergie solaire

Le Coin du Graphique

Une vie au travail, combien de temps cela dure ?

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES ÉPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 18 nov. 2016	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 504,35	+0,34 %	4 637
Dow Jones	18 867,93	+0,11 %	17 423
Nasdaq	5 321,51	+1,61 %	5 107
Daxx Allemand	10 664,56	-0,03 %	10 743
Footsie	6 730,43	+0,56 %	6 242
Euro Stoxx 50	3 020,83	-0,30 %	3 100
Nikkei	17 967,41	+3,41 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,777 %	+0,027 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,277 %	-0,031 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,344 %	+0,206 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,0599	-2,42 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 207,300	-1,63 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	46,430	+4,22 %	37,570

Le dollar et les bourses flambent

Depuis l'élection de Donald Trump, les marchés financiers sont orientés à la hausse anticipant un changement d'orientation des politiques économiques avec à la clef la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. Certes, en fin de semaine, un repli est

intervenu traduisant un certain retour au réalisme sur fond d'arbitrage entre obligations et actions.

Plusieurs facteurs expliquent cet optimisme boursier. Aux Etats-Unis, Donald Trump, même en n'appliquant qu'une partie de son programme, pourrait dynamiser certains secteurs d'activité. Il a proposé de financer une remise à niveau des infrastructures comme les autoroutes ou les ponts à péages en ayant recours à des crédits d'impôts. Son équipe a avancé l'idée de 167 milliards de dollars de crédits d'impôts pouvant générer 1 000 milliards de dollars de dépenses en infrastructures. Néanmoins, la majorité républicaine du Congrès risque de se montrer peu conciliante en matière d'augmentation des dépenses publiques et de dérapage du déficit public. Un terrain d'entente pourra être trouvé sur les réductions d'impôts qui sont toujours populaires chez les élus républicains.

La perspective d'une relance de l'économie américaine de manière assez keynésienne conduit à des anticipations accrues d'augmentation de l'inflation et des taux d'intérêt. Janet Yellen, Présidente de la FED a indiqué qu'une hausse des taux pourrait se révéler appropriée très prochainement. Dans ces conditions, compte tenu des déclarations de la Banque centrale européenne sur le nécessaire maintien d'une politique monétaire accommodante, de part et d'autre de l'Atlantique, il y a une réelle divergence de situation qui se traduit par une appréciation du dollar qui est au plus haut depuis 2003. Dans l'attente de la prochaine réunion de la FED, les 13 et 14 décembre prochains, les investisseurs vont être assez nerveux. La période d'incertitude risque, par ailleurs, de se prolonger jusqu'à l'annonce des premières décisions du nouveau Président américain.

C'EST DÉJÀ HIER

La croissance allemande en mode diesel

Au 3^e trimestre, l'Allemagne fait aussi mal que la France avec une croissance de 0,2 %. Le rythme est à la décélération ; au premier trimestre, en Allemagne comme en France, la croissance avait été de 0,7 % quand, au 2^e trimestre, elle était de 0,4 % (-0,1 % en France).

Sans surprise, ce sont les exportations qui sont à l'origine de la faible progression de l'activité au 3^e trimestre. Avec le ralentissement des pays émergents qui sont des acheteurs de machines-outils et de voitures de luxe, l'industrie allemande a enregistré une moindre croissance. Les exportations ont reculé au cours du 3^e trimestre, les importations poursuivant leur progression, de leur côté. Le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance.

Sur un an, le taux de croissance est de 1,5 % soit en-deçà de l'objectif de 1,8 % retenu par les autorités. Néanmoins, ces dernières considèrent qu'une accélération de l'activité est possible d'ici la fin de l'année, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif fixé.

La nouvelle faiblesse du cours du pétrole pourrait y aider. En revanche, pour 2017, il est prévu un ralentissement de la croissance qui ne devrait être que de 1,4 %. Cette hypothèse prend en compte un relèvement du prix de l'énergie mais n'intégrerait pas les effets du Brexit ni de l'arrivée de Donald Trump à la Présidence des États-Unis. Par ailleurs, en 2017, l'Allemagne sera également en campagne électorale, le renouvellement du Bundestag étant prévu au mois d'octobre, ce qui pourrait renforcer la tendance attentiste des dirigeants d'entreprises. Au 3^e trimestre, l'investissement des entreprises est resté relativement étale. En revanche, durant ce trimestre, la population ayant un emploi a augmenté de 388 000 et a atteint 43,7 millions de personnes.

Le cycle économique qui s'annonce est moins favorable que le précédent. La réorientation de l'économie chinoise au profit de la demande interne ainsi que le vieillissement de la population pèseront sur les commandes en biens industriels dont profitent traditionnellement l'Allemagne. Ce sont les services qui portent de plus en plus la croissance en Chine. Pour compenser l'affaiblissement du commerce extérieur, l'Allemagne compte sur sa demande interne. Mais, il faudra un peu de temps pour avoir en la matière des résultats. Les migrants ne disposent pas encore d'un réel pouvoir d'achat pouvant influencer sur le niveau de la consommation. Les baisses d'impôt annoncées par Angela Merkel ne seront effectives qu'en 2018. En revanche, pour 2017, les revalorisations des pensions et des salaires devraient se faire sentir.

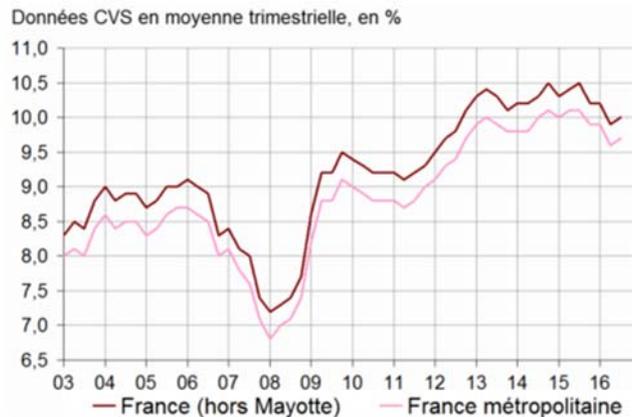
Le taux de chômage en France franchit à nouveau la barre des 10 %

Conséquence du ralentissement de la croissance et de l'augmentation de la population active, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est de 10,0 % de la population active en France, après 9,9 % au deuxième trimestre 2016.

En France métropolitaine, le nombre de chômeurs augmente de 31 000, à 2,8 millions de personnes ; le taux de chômage augmente ainsi de 0,1 point par rapport au deuxième trimestre 2016, à 9,7 % de la population active. Il augmente chez les jeunes et les personnes âgées de 50 ans ou plus quand il diminue pour les hommes de 25 à 49 ans. Sur un an, le taux de chômage diminue de 0,4 point.

Parmi les chômeurs, 1,2 million déclarent rechercher un emploi depuis au moins un an. Au troisième trimestre 2016, le taux de chômage de longue durée s'établit à 4,3 % de la population active, comme au trimestre précédent et un an auparavant.

Taux de chômage au sens du BIT



Estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage et de son évolution d'un trimestre à l'autre / Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus / Source : Insee, enquête Emploi

Malgré des moyens mis en œuvre pour lutter contre le chômage, la France demeure toujours au-dessus de la moyenne de la zone euro. Avec des structures de coût assez proche de celles de la France, des pays comme la Suède, le Danemark et l'Allemagne sont en situation de plein emploi ou de quasi plein emploi. Le positionnement économique et le niveau de gamme des produits sont plus importants que la problématique des charges sociales. Les pertes de marché de la France à l'exportation ces trois dernières années prouvent que la compétitivité de notre économie continue à se dégrader.

L'activité touristique française accuse le coup

Au cours du 3^e trimestre, la fréquentation touristique dans les hébergements collectifs exprimée en nuitées, s'est contractée, selon l'INSEE, de 1,6 % par rapport à la même période de 2015. La chute est néanmoins moins violente que celle enregistrée pour le 2^e trimestre (-5,2 %). Ce résultat est en grande partie imputable aux attentats qui ont dissuadé des touristes étrangers de se rendre en France.

Les nuitées de la clientèle étrangère ont diminué, au 3^e trimestre de 5,7 % après une baisse de 9,2 %. La hausse de la fréquentation française, +0,4 %, n'a pas été suffisante pour compenser le recul des nuitées des étrangers.

Les hôtels de la région parisienne fortement touchés par la baisse des nuitées

La baisse des nuitées (-4,1 % au 3^e trimestre contre -3,6 % au 2^e trimestre) concerne avant tout les hôtels qui sont en première ligne dans l'accueil des touristes étrangers. En revanche, l'activité a légèrement progressé dans les campings au 3^e trimestre.

La fréquentation de l'agglomération parisienne (-14,3 %) et celle du littoral (-1,2 %) reculent, probablement sous l'effet des attentats de fin 2015 à Paris et Saint-Denis puis du 14 juillet à Nice. La baisse s'accroît pour la clientèle étrangère (-10,6 %

après -7,7 %), celle-ci continuant de désertier les hôtels de l'agglomération parisienne (-18,0 %) et évitant le littoral (-7,0 %).

La fréquentation progresse légèrement dans les hôtels des zones urbaines de province et des espaces ruraux ou montagneux. Au total, le taux d'occupation hôtelière (65,4 %) baisse de 2,6 points sur un an.

Le budget européen reste

Pour 2017, le projet de budget de l'Union européenne prévoit 157,9 milliards d'euros en crédits d'engagement et 134,5 milliards d'euros de crédits de paiement, le tout pour une population de 510 millions d'habitants. À titre de comparaison, le budget général de l'Etat pour 2017 prévoit 234 milliards d'euros de dépenses. De son côté, les dépenses du budget fédéral des États-Unis atteignent 3 900 milliards de dollars pour une population de 320 millions d'habitants.

Le budget européen sera en hausse de 1,7 % en 2017. La Commission européenne a souligné que près de la moitié des dépenses (74,9 milliards d'euros) sera consacrée à l'emploi et la croissance. Au sein de ces dépenses, 53,4 milliards d'euros financeront les actions de convergence des États membres via les fonds structurels et d'investissement européens.

L'aide à l'agriculture européenne bénéficiera d'une enveloppe de 42,6 milliards d'euros. 6 milliards d'euros sont prévus pour la protection des frontières extérieures et pour faire face à l'arrivée des migrants. La moitié de cette somme sert à participer au financement d'opérations visant à réduire les flux migratoires au sein des pays concernés. 200 millions d'euros sont budgétés pour la mise en place d'un nouvel instrument de politique humanitaire.

La Commission de Bruxelles a bâti son budget de 2017 en y intégrant le Royaume-Uni qui demeure membre à part entière de l'Union même si elle ne participe plus aux réunions les plus importantes (Conseils européens par exemple). Il continuera à verser en 2017 sa contribution au budget, soit 18,2 milliards d'euros contre 19 milliards d'euros pour la France. La contribution nette de la France (contribution moins les aides et subventions d'origine européenne) est de 6 milliards d'euros. Pour le Royaume-Uni, la contribution nette est de 7 milliards d'euros.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

C'est la faute à l'épargnant, c'est la faute de l'investisseur

En raison des excédents de la balance des paiements courants en Chine mais aussi de la zone euro, du faible niveau de consommation des habitants des pays émergents et du vieillissement des pays avancés, l'épargne est, à l'échelle mondiale surabondante. L'excédent du compte courant de l'Allemagne dépasse 7 % du PIB

quand celui de l'ensemble de la zone euro est supérieur à 3 % du PIB. Le taux d'épargne des ménages chinois dépasse 40 % du revenu disponible brut. En Allemagne, comme en France, il dépasse 14 %.

L'investissement a connu, de son côté, une véritable rupture en 2008. Le ratio d'investissement n'a pas retrouvé son niveau d'origine. Il est au sein de la zone euro, inférieur de 2 points.

Taux d'investissement et part des profits des sociétés non-financières dans la zone euro
(corrigés des variations saisonnières)



Source Eurostat

Aux États-Unis, l'investissement a renoué assez rapidement avec son niveau d'avant crise même si un tassement est constaté depuis 2015 en raison de la chute des prix pétroliers qui a entraîné une baisse de commandes de biens d'équipement de la part des sociétés de pétrole de schiste ou bitumineux.

Les entreprises européennes n'ont pas repris le chemin de l'investissement pour différentes raisons. L'absence de visibilité sur la conjoncture économique constitue une des principales raisons. La dernière enquête de Bpifrance indique clairement que le recul de l'investissement est lié à la faiblesse de la demande. Selon une étude de la Banque de France, la demande attendue constitue le principal déterminant du recul de l'investissement des entreprises, contribution négative de plus de 80 %.

Le second levier économique important de l'investissement est la confiance et la stabilité de la réglementation. Les dirigeants d'entreprise refuseraient d'investir dans 17 % des cas du fait d'un manque de visibilité sur la réglementation.. Si l'environnement est incertain, en particulier, en ce qui concerne les normes ou la fiscalité, les entreprises optent pour un comportement attentiste.

Alimentée par des facteurs externes, la baisse des cours de l'énergie et la dépréciation de l'euro, la croissance est jugée fragile. Le vieillissement de la population pèse, sans nul doute, sur l'évolution de l'activité. Par ailleurs, les dirigeants d'entreprise, échaudés par la crise de 2008, sont moins portés sur le risque qu'auparavant. La Banque centrale européenne souligne que les entreprises ont, depuis 2009, changé de comportement. Elles sont devenues des prêteurs nets alors qu'elles étaient auparavant des emprunteurs nets ; elles contribuent ainsi à alimenter l'excédent du

compte courant de la zone euro. Cette situation est d'autant plus préjudiciable que leurs concurrentes américaines et asiatiques ont, ces dernières années, investi dans le digital.

Pour le Gouverneur de la Banque de France, « le coût du financement par endettement est faible dans la zone euro, il n'existe aucun signe de rationnement du crédit ». Pour autant, il admet que l'investissement des entreprises ne réagit pas aux stimuli des taux.

Les économistes de la Banque de France notent que, pour pouvoir prendre plus de risques, les entreprises ont moins besoin d'autofinancement et de financement par l'endettement que de financement par fonds propres. Or, si le taux du crédit est faible, celui des capitaux propres est resté élevé. Selon les calculs de la Banque centrale, le coût nominal des capitaux propres demeure supérieur à 9 % pour les grandes entreprises cotées dans la zone euro. Cette prime de risque incite les entreprises à privilégier le versement de dividendes et les rachats d'actions par rapport à l'investissement. Les investisseurs préfèrent une valorisation immédiate à un gain potentiel à venir.

Ce comportement concerne également les États-Unis où, depuis le début des années 2010, les rachats d'actions et les dividendes ont fortement augmenté pour représenter plus de 100 % des bénéfices déclarés. Néanmoins, ce pays dispose d'une situation plus favorable que la zone euro. En effet, les fonds propres des entreprises y représentent 121 % du PIB contre seulement 52 % dans la zone euro. Ce financement par le marché est un gage de développement d'innovation. En Europe, l'épargne demeure trop investie en produits de taux liquides. Sa réorientation vers des produits de long terme est nécessaire. Certes, du fait d'une aversion au risque traditionnellement plus élevée en Europe que de l'autre côté de l'Atlantique, il est impensable de changer, en quelques années, les comportements des épargnants. Pour le Gouverneur de la Banque de France, il faut tenter d'allonger la durée de l'épargne. Il indique que les deux premières motivations de l'épargne en France sont la protection contre des événements imprévus et la retraite. C'est pourquoi il a été amené à proposer la création de nouveaux produits « offrant aux intermédiaires financiers, en particulier aux sociétés d'assurance-vie, des passifs suffisamment longs pour leur permettre de prendre des risques mutualisés – essentiellement sous forme de placements en actions – et permettront aux épargnants de bénéficier du meilleur rendement des actions sur la durée ».

Conscient que l'Europe financière s'éteint avec une segmentation des différents marchés nationaux, François Villeroy de Galhau souhaite une amélioration de la circulation de l'épargne au sein de l'Union européenne. Cette mobilité du capital est, en effet, indispensable pour corriger les déséquilibres de comptes courants. De nombreux économistes comme Jean Tirole ou Joseph E. Stiglitz ont mentionné à plusieurs reprises que l'union monétaire n'est pas viable sans une plus grande mutualisation des capitaux en son sein.

À cette fin, le Gouverneur de la Banque de France appelle de ses vœux une « Union de financement et d'investissement » (UFI). Cette UFI regrouperait l'Union des marchés de capitaux et le Plan Juncker ainsi que l'Union bancaire. L'UFI devrait être un moteur du capital risque en Europe afin de réduire l'écart de taille sur ce créneau avec les Etats-Unis (l'échelle de tailles varie d'au moins 1 à 10 en raison des frontières nationales en zone euro). L'UFI devrait prévoir un régime européen de faillite et une information financière plus large et plus standardisée sur les entreprises européennes, y compris les PME.

Les actifs diplômés dans les agglomérations, les retraités à l'ouest et au sud

La création de 13 grandes régions n'a fait que traduire, la prééminence des grandes agglomérations sur le territoire français. Ce découpage contribue à accroître la segmentation territoriale de la France. En effet, les actifs diplômés se concentrent au cœur des grandes villes quand employés et ouvriers résident en lointaine banlieue tandis que les retraités migrent vers le littoral atlantique et celui de la Méditerranée.

Les grandes agglomérations concentrent un nombre croissant d'emplois

En 2013, comme en 2008, selon les données de l'INSEE, les grandes agglomérations concentrent les arrivées d'emplois, qu'il s'agisse de créations ou de transferts. La demande concerne essentiellement des travailleurs qualifiés. Par ailleurs, cette concentration vaut également pour les régions en difficulté. Ainsi, Lille continue à enregistrer des créations d'emploi malgré la faible croissance de la Région Hauts de France. L'agglomération lilloise aspire des emplois qui auparavant étaient disséminés entre Amiens, Arras ou Dunkerque.

Entre 2008 et 2013, l'emploi total y a progressé de 3 % quand il est resté stable sur le reste du territoire. Dans les zones d'emploi de Toulouse, Paris et Lyon, plus de 5 emplois sur 1 000 du secteur privé sont occupés par des actifs qualifiés arrivés dans l'année, soit deux fois plus que la moyenne française. Rennes, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Grenoble et Lille sont, de même, bien au-dessus de la moyenne. Les actifs qualifiés rejoignent également des pôles d'activités, comme Saclay, zone d'emploi proche de Paris, qui compte 500 000 emplois toutes activités confondues, et Sophia-Antipolis, dans la zone d'emploi de Cannes-Antibes (170 000 emplois). Dans ces deux zones, le taux d'arrivée des actifs qualifiés est supérieur à 5 pour 1 000. Ces pôles d'activités réunissent industries de pointe, universités et centres de recherche. Certaines zones d'emploi plus spécialisées comme Aix-en-Provence (microélectronique), Clermont-Ferrand (pneumatiques) et Pau (Recherche et développement) accueillent des travailleurs aux compétences adaptées aux activités locales. Le taux d'arrivée d'actifs qualifiés y atteint 4 pour 1000. Dans les départements d'outre-mer (DOM), la zone d'emploi de Kourou (10 000 emplois) attire une forte proportion d'actifs qualifiés (7 pour 1 000), au-dessus de celle des plus grandes agglomérations.

La périphérie des grandes agglomérations bénéficie du dynamisme de leur cœur. Les créations d'emploi sont ainsi dynamiques en lointaine banlieue parisienne, dans l'agglomération marseillaise.

Sur ces cinq dernières années, les zones littorales continuent également à attirer des habitants et des emplois. Néanmoins, il convient de souligner que les retraités sont de plus en plus exigeants en matière de services. De ce fait, ce sont les grandes agglomérations à proximité du littoral qui connaissent les plus forts taux de croissance, Bordeaux, Montpellier, par exemple. L'arrivée des retraités génère de nouveaux emplois assez variés.

Les régions de l'est de la France, Le Grand Est ou la Bourgogne Franche Comté, sont confrontés à des destructions d'emploi et à des pertes de population. Leurs agglomérations ne constituent pas des pôles suffisamment dynamiques pour concurrencer Paris.

Un pays de navetteurs

Les navetteurs sont des personnes qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence. Les navetteurs peuvent réaliser quelques kilomètres voire plusieurs centaines pour se rendre à leur travail. Du fait du coût croissant de l'immobilier, un nombre croissant de ménages est contraint de s'éloigner de son lieu de travail. Cela se vérifie au sein des grandes agglomérations. Les ménages par contrainte financière mais aussi par choix de vie n'hésitent pas à s'installer aux franges de ces agglomérations et deviennent ainsi des rurbains (semi ruraux, semi urbains). Ces transferts de population posent une série de problèmes : transports, services publics, sécurité. Par ailleurs, sur ces dernières années, le phénomène des navetteurs, longue distance, s'est développé. De nombreux résidents de Tours, Vendôme, Reims, Monceau mais aussi Rouen, Evreux ou Vernon font la navette, à titre professionnel, chaque jour avec Paris. Ces navetteurs alimentent l'activité de deux territoires. Ces déplacements quotidiens sont une source de fatigue et de coûts.

En 2013, 2 actifs pour 100 habitants se sont installés dans les zones d'emploi de Marne-la-vallée, d'Orly, de Rambouillet ou de Salon-de-Provence. Autour de Paris, entre 2008 et 2013, le sud et l'ouest de la grande couronne gagnent en attractivité, tandis que le nord et l'est en perdent. Le taux d'arrivée de navetteurs progresse dans les zones d'emploi des Yvelines. Il baisse, en revanche, dans celles de Roissy - Sud Picardie, Meaux, Évry et Créteil.

Plus loin de Paris, les navetteurs sont de plus en plus nombreux à s'établir dans la troisième couronne. Ceux qui s'installent au nord de l'Île-de-France, à Beauvais, Compiègne, Laon ou Soissons ne travaillent pas majoritairement à Paris, mais plutôt dans la zone d'emploi de Roissy - Sud Picardie ou dans d'autres villes de la troisième couronne. Au sud de l'Île-de-France, comme à Chartres ou Pithiviers, les nouveaux arrivants travaillent souvent dans les zones d'emploi de Saclay ou de Paris.

Les résidents des zones d'emploi frontalières sont de plus en plus tentés de travailler à l'étranger. Le fait que les emplois y soient nombreux et mieux rémunérés constitue deux bonnes raisons pour devenir navetteurs. C'est le cas notamment près de la Suisse, premier pays frontalier avec 160 000 navetteurs français. En 2013, les zones d'emploi frontalières où les navetteurs s'installent le plus sont situées près de la ville de Genève. Il s'agit du Genevois français et du Chablais, et, près de l'Arc jurassien suisse, des zones d'emploi de Morteau et de Pontarlier.

Cette progression des navetteurs concerne également les îles. En Corse, à Ajaccio, le nombre de navetteurs se développe rapidement. De plus en plus d'actifs résident tout le long du golfe et sur sa rive sud (Porticcio, Pietrosella, etc.) ou à l'intérieur des terres. Dans les DOM, la zone Sud-Caraïbe en Martinique (Rivière-salée, Trois-Îlets) se distingue avec un taux d'installation de navetteurs plus élevé que dans le reste des Antilles. Cette zone d'emploi est située à proximité de l'agglomération de Fort-de-France, centre économique de l'île ; ses habitants peuvent y accéder par la route, mais aussi en ayant recours à une navette maritime.

Les petits bassins d'emploi à la peine

Dans les zones d'emploi de taille plus modeste, moins de 35 000 emplois, éloignées des métropoles, les taux d'arrivée d'emplois sont faibles voire nuls. Ces territoires connaissent des pertes d'emplois, c'est le cas de la majorité des zones d'emploi de Bretagne, de l'extrême sud-est de la France et du Sud-Ouest en dessous d'une ligne Bordeaux-Toulouse.

Le littoral, le paradis des nouveaux retraités

La création d'emplois sur le littoral atlantique et méditerranéen – que ce soit aux Sables-d'Olonne (Vendée), à Royan (Charente-Maritime), à Céret (Pyrénées-Orientales) ou à Agde-Pézenas (Hérault) – repose avant tout sur l'arrivée des retraités. Dans les zones d'emploi citées ci-dessus, plus de 10 retraités pour 1 000 habitants se sont installés en 2013 générant d'importantes créations nettes d'emploi (services à la personne, construction). L'arrière-pays méditerranéen, ainsi que des territoires moins densément peuplés dans le Massif central ou aux alentours, attirent également des seniors. En particulier, les zones d'emploi du Morvan (Nièvre) et de Guéret (Creuse) se distinguent, avec respectivement 12 et 8 retraités installés en 2013 pour 1 000 habitants.

Du fait de l'augmentation des prix de l'immobilier, la façade atlantique qui, depuis le début des années 2000, était devenue le territoire de prédilection des retraités migrants, perd un peu, depuis 2008, de son attractivité. Au-delà du coût du foncier et de l'urbanisation, les candidats retraités à la migration vers l'Ouest semblent avoir été échaudés par la tempête Xynthia en 2010. Les baisses les plus sensibles en matière de migration ont été enregistrées entre 2008 et 2013 dans les zones d'emplois de Royan, la Rochelle, les Sables d'Olonne, Challans, Brest, Vannes et Quimper. En

revanche, les retraités continuent de fuir les Hauts de France, le Grand Est et l'Île-de-France.

Les pays d'Europe centrale en proie aux doutes

Plus de 25 ans après la chute du Mur, les pays d'Europe centrale et orientale sont au milieu du gué en termes de développement économique. S'ils ont rattrapé une partie du retard par rapport à l'Europe occidentale, depuis la crise de 2008, ils enregistrent des résultats économiques plus contrastés. Par ailleurs, ces pays doivent faire face à une remontée du nationalisme au sein de leur opinion publique. Même si l'Union européenne reste encore un symbole positif pour une majorité d'habitants, notamment grâce aux aides régionales, de plus en plus de citoyens sont favorables à des politiques de repli identitaire.

L'arrêt de la convergence au sein de l'Union européenne est mal vécu par de nombreux pays d'Europe centrale et orientale. En effet, aucun pays de cette zone n'atteint, en 2015, la moyenne du niveau de vie de l'Union européenne. Selon le pays, le ratio du PIB/habitant en parité de pouvoir d'achat varie de 46 % à 85 % de la moyenne des 28 pays européens. A l'intérieur du bloc de l'Est, les écarts entre pays sont importants. La Pologne et la Hongrie, entrées depuis 2004 au sein de l'Union éprouvent des difficultés à converger. Le PIB par habitant hongrois n'a progressé que de 6 points en douze ans passant de 62 % en 2004 à 68 % en 2015. Celui de la Pologne est passé sur la même période de 49 % en 2004 à 69 % de la moyenne de l'Union. Les meilleurs résultats sont obtenus par la Slovaquie et la République Tchèque (85 % pour cette dernière). Cependant, même pour ces pays, la convergence s'effectue désormais très lentement.

La Slovaquie et l'Estonie ont même vu leur taux de pauvreté augmenter depuis leur adhésion à l'Union européenne. Pour la Slovaquie, le PIB/habitant a même légèrement diminué.

En Pologne comme en Hongrie, les discours eurosceptiques rencontrent de plus en plus de succès. Il y a un rejet croissant de l'Europe de Bruxelles et une méfiance vis-à-vis des États d'Europe occidentale. Cette perte de légitimité nécessite certainement une redéfinition des orientations politiques et économiques de l'Union européenne d'autant plus que l'autre ciment de l'Europe, l'OTAN, pourrait être remis en cause en cas de retrait ou de moindre participation aux frais des États-Unis.

LE COIN DES TENDANCES

En France, plus d'un enfant sur cinq en situation de précarité

Au sein de l'Union européenne, plus du quart des jeunes sont confrontés à des problèmes de pauvreté et d'exclusion. En France, 20 % des jeunes seraient concernés.

Sont considérés en situation de pauvreté ou d'exclusion, les jeunes de 0 à 17 ans qui vivent dans des ménages affectés par au moins une des trois conditions suivantes:

- pauvreté monétaire ;
- privation matérielle sévère ;
- très faible intensité de travail des parents.

Les enfants exposés au risque de pauvreté sont ceux qui vivent dans un ménage dont le revenu disponible équivalent est inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux).

Les enfants en situation de privation matérielle grave vivent dans des ménages dont les conditions de vie sont fortement limitées par une insuffisance de moyens et qui connaissent au moins 4 des 9 cas de privation suivants, ne pouvant se permettre :

- 1) de payer le loyer ou de rembourser le prêt hypothécaire ou des factures de consommation courante dans les délais,
- 2) de chauffer convenablement leur foyer,
- 3) de faire face à des dépenses imprévues,
- 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours,
- 5) une semaine de vacances hors du domicile,
- 6) une voiture,
- 7) une machine à laver,
- 8) un téléviseur couleur,
- 9) un téléphone (y compris un téléphone portable).

Les enfants vivant dans un ménage à très faible intensité de travail sont ceux âgés de 0 à 17 ans qui vivent dans des ménages où, en moyenne, les adultes (de 18 à 59 ans, à l'exclusion des étudiants) ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année écoulée.

En retenant cette définition, en 2015, environ 25 millions d'enfants dans l'Union européenne (UE), soit 26,9 % de la population âgée de 0 à 17 ans, étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale. Depuis 2010, la proportion d'enfants menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a légèrement baissé, passant de 27,5 % en 2010 à 26,9 % en 2015. Cette baisse est imputable à l'amélioration de la situation économique au sein de l'Union. Cependant, les tendances observées parmi les États membres de l'UE sont contrastées.

C'est dans l'Europe du Sud et dans l'Europe de l'Est que le nombre d'enfants menacés de pauvreté est le plus important.

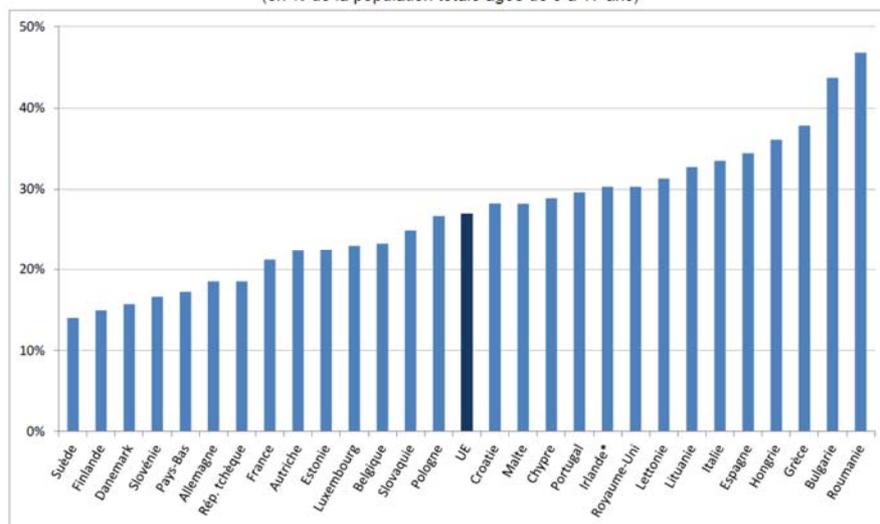
En 2015, plus d'un tiers des enfants étaient menacés de pauvreté ou d'exclusion sociale dans six États membres. Ce taux est de 46,8 % en Roumanie, de 43,7 % en Bulgarie et de 37,8 % en Grèce. C'est dans l'Europe du Nord où les taux sont les plus

faibles. Il est de 14 % en Suède, de 14,9 % en Finlande ou de 15,7 % au Danemark. Il faut noter qu'il est également très faible en Slovénie (16,6 %) et en République tchèque (18,5 %).

Dans environ la moitié des États membres de l'UE, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a augmenté entre 2010 et 2015, les hausses les plus fortes ayant été enregistrées en Grèce (+9,1 points de pourcentage), à Chypre (+7,1 pp) et en Italie (+4,0 pp). À l'inverse, la baisse la plus marquée parmi les États membres de l'UE a été observée en Lettonie (-10,9 pp), suivie par la Bulgarie (-6,1 pp) et la Pologne (-4,2 pp).

En France, en 2015, 21, 2 % des jeunes étaient concernés par le risque de pauvreté et d'exclusion, soit 2,860 millions de personnes. En 2010, ce taux était de 22,9 %, soit près de 2,998 millions de personnes.

Enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE, en 2015
(en % de la population totale âgée de 0 à 17 ans)



* données 2014 au lieu de 2015.
Source Eurostat

Dans tous les États membres de l'UE, un faible niveau d'éducation parentale contribue à accroître sensiblement le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale parmi les enfants. La proportion d'enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE diminue à mesure que le niveau d'éducation de leurs parents augmente. En 2015, près des deux tiers (65,5 %) des enfants dont les parents avaient un faible niveau d'éducation (premier cycle de l'enseignement secondaire tout au plus) étaient menacés de pauvreté dans l'UE, contre 30,3 % des enfants vivant avec des parents ayant un niveau d'éducation moyen (second cycle de l'enseignement secondaire) et 10,6 % des enfants ayant des parents avec un niveau d'éducation élevé (enseignement supérieur). En France, le risque de pauvreté est de 60 % pour les enfants dont les parents ont un faible niveau de qualification contre 7,9 % pour ceux dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Le décollage de l'énergie solaire

L'année 2015 illustre clairement cette évolution : pour la première fois, les sources d'énergie renouvelable ont supplanté le charbon en termes de puissance cumulée installée dans le monde. En effet, 153 gigawatts (GW) supplémentaires ont été produits — grâce aux énergies renouvelables, l'énergie solaire photovoltaïque (mini-réseaux et panneaux solaires de toiture – assurant pratiquement un tiers de ces capacités ajoutées (49 GW), selon l'Agence internationale de l'énergie.

L'an dernier, près de 500 000 panneaux ont été installés chaque jour dans le monde. Et ce chiffre est voué à grossir. Les capacités électriques mondiales produites à partir d'énergies renouvelables devraient augmenter de 42 % (soit 825 GW) d'ici 2021.

Le Maroc qui a accueilli la COP 22, avait inauguré en début d'année 2016, la première tranche d'une centrale solaire à concentration. Ce projet est financé par la Banque mondiale et des Fonds d'investissement climatiques. Cette centrale pourra à terme alimenter plus d'un million de ménages marocains.

121 États se sont associés au sein de l'Alliance solaire internationale afin de promouvoir l'énergie solaire. Un accord a été conclu en ce sens avec le Groupe de la Banque mondiale. L'objectif est de mobiliser mille milliards de dollars à l'horizon 2030 pour financer des projets et la recherche.

L'Inde dont les besoins énergétiques sont élevés entend devenir assez rapidement une puissance solaire. La Banque mondiale vient d'engager 1 milliard de dollars afin de favoriser la production d'énergie renouvelable. L'opération prévoit notamment l'installation de panneaux solaires sur les toits pour 625 millions de dollars.

Au Bangladesh, 18 millions d'habitants ont désormais accès à l'électricité grâce aux systèmes solaires domestiques installés dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale.

En Bolivie, les familles vivant dans des zones isolées non raccordées au réseau optent pour des systèmes solaires domestiques afin de couvrir leurs besoins.

En Afrique mais aussi au sein des îles du Pacifique, de nombreux projets sont en cours de réalisation afin d'assurer un accès à l'électricité propre. En Zambie, un programme financé par la Banque Mondiale a permis d'obtenir un prix de 0,06 dollar le kilowatt - heure solaire, ce qui n'avait encore jamais été fait dans le monde ni, pour l'instant, en Afrique.

Ce développement de l'énergie solaire est facilité par la baisse des prix des panneaux solaires photovoltaïques. Leur prix a diminué de 60 % depuis 2010 ramenant le kilowattheure à un prix situé entre 0,06 et 0,08 dollar. Dans les dix prochaines années, leur coût devrait à nouveau baisser de 60 %.

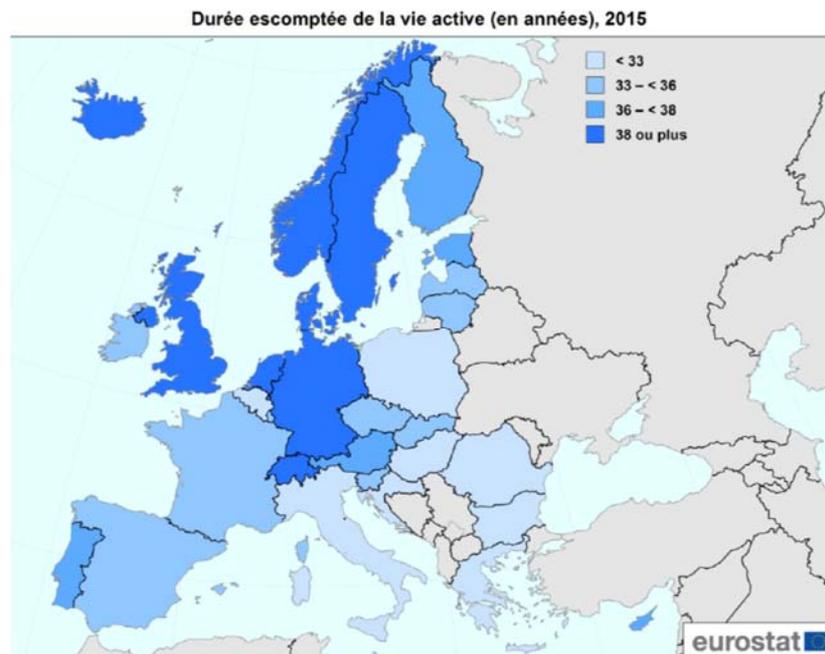
LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Une vie au travail, combien de temps cela dure ?

La durée escomptée de la vie active dans l'Union européenne (UE) s'établissait à 35,4 ans en moyenne en 2015, soit 1,9 an de plus qu'en 2005. L'indicateur «durée de la vie active» mesure le nombre d'années pendant lesquelles une personne de 15 ans est supposée, sur l'ensemble de sa vie, être active (occupée ou au chômage) sur le marché du travail.

De 2005 à 2015, la durée de la vie active a augmenté plus rapidement pour les femmes (32,8 ans en 2015, contre 30,2 ans en 2005, soit +2,6 ans) que pour les hommes (37,9 ans en 2015, contre 36,7 ans en 2005, soit +1,2 an).

Parmi les États membres de l'UE, la durée escomptée de la vie active en 2015 était la plus longue en moyenne en Suède (41,2 ans) et la plus courte en Italie (30,7 ans).



Parmi les États membres de l'UE, la durée moyenne escomptée de la vie active en 2015 était la plus longue en Suède (41,2 ans), devant les Pays-Bas (39,9 ans), le Danemark (39,2 ans) et le Royaume-Uni (38,6 ans). À l'autre extrémité de l'échelle, la durée escomptée de la vie active était de moins de 33 ans en Italie (30,7 ans), en Bulgarie (32,1 ans) et en Grèce (32,3 ans). Dans tous les États membres, à l'exception

de la Lituanie, la durée escomptée de la vie active en 2015 était plus longue pour les hommes que pour les femmes.

Entre 2005 et 2015, la durée escomptée de la vie active s'est accrue dans tous les États membres de l'UE, dans des proportions différentes toutefois. Elle a ainsi le plus augmenté à Malte (+5,1 ans) et en Hongrie (+4,2 ans).

L'allongement global de la durée de la vie active dans les États membres est généralement induit par l'évolution de la durée de la vie active chez les femmes. Celle-ci s'est accrue entre 2005 et 2015 dans tous les États membres de l'UE, notamment à Malte (+8,6 ans) et en Espagne (+5,1 ans).

En France, la durée de la vie active est passée de 32,9 à 34,9 ans. La durée a progressé de 2 ans en 10 ans (1,5 an pour les hommes et 2,4 ans pour les femmes). Malgré cette augmentation, la France reste en-dessous de la moyenne européenne (35,4 ans en 2015). Il faut souligner que les femmes en France ont une durée de vie active supérieure à la moyenne de l'Union européenne. L'écart entre les hommes et les femmes est, en France, faible, 3,6 ans contre 5,1 années au niveau européen. Cet écart est de 4,3 années en Allemagne, de 5,3 années au Royaume-Uni et de 9,7 années en Italie.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 20 novembre

Au **Japon**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois d'octobre.

Lundi 21 novembre

Au **Royaume-Uni**, sera publié **l'indice du prix des maisons** du mois de novembre.

Les **indices « PMI-composite », des services et manufacturier de Markit** seront rendus publics pour **la France, l'Allemagne, la zone euro et les États-Unis**.

En **Allemagne**, il faudra suivre **le rapport de la Bundesbank**.

En **Chine**, sera publié **l'indice des indicateurs avancés** d'octobre.

Aux États-Unis, il faudra regarder **l'indice de l'activité nationale de la Fed de Chicago** d'octobre.

Mardi 22 novembre

Au **Royaume-Uni**, **l'enquête sur les tendances industrielles et commandes** de novembre sera communiquée.

Aux États-Unis, **l'indice Redbook** sera publié. Il faudra également suivre **les ventes de maisons existantes** pour le mois de novembre. Seront communiqués **l'indice manufacturier de la Fed de Richmond** pour le mois de novembre et **les stocks de pétrole brut hebdomadaire** de novembre.

Pour **la zone euro**, sera connu **l'indice de confiance des consommateurs** de novembre.

Mercredi 23 novembre

En **Allemagne**, sera rendue publique **l'enquête sur la confiance des consommateurs** pour le mois de décembre.

Pour **l'Union européenne**, sera publiée **la revue de stabilité financière**.

Aux États-Unis, seront publiés **les commandes de biens durables** pour le mois d'octobre, **les ventes de maisons neuves** d'octobre et **l'indice des prix des maisons** du mois de septembre. Il faudra regarder **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** de novembre. **Aux États-Unis**, seront également communiquées **les variations des stocks** de pétrole brut.

Jeudi 24 novembre

Aux **États-Unis**, **Thanksgiving** ou journée du partage est une fête aux États-Unis depuis 1621. Elle commémore la première récolte du Nouveau Monde réalisée par les premiers migrants.

Au **Japon**, sera communiqué l'**indice PMI manufacturier Nikkei** de novembre.

En **France**, seront publiés **les résultats de l'emploi du 3^e trimestre et le nombre de demandeurs d'emploi** d'octobre. Il faudra regarder **le climat des affaires** et les **enquêtes de conjoncture** de l'INSEE.

En **Allemagne**, il faudra **suivre les résultats du PIB** du 3^e trimestre. Seront rendues publiques **les enquêtes IFO sur les perspectives, sur l'estimation courante et sur l'indice du climat des affaires** de novembre.

En **Espagne**, seront publiés **les résultats du PIB** du 3^e trimestre.

Pour l'**Italie**, sera communiquée **la balance commerciale** d'octobre.

Pour le **Japon**, seront connus **les indices des prix à la consommation de Tokyo** pour le mois de novembre et **pour l'ensemble du pays** pour le mois d'octobre.

Vendredi 25 novembre

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **l'évolution des prix des maisons Nationwide** du mois de novembre.

En **France**, seront connues **les dépenses de consommation** du mois d'octobre et **la confiance des consommateurs** pour le mois de novembre.

En **Italie**, sera publié **l'indice des prix à la consommation** de novembre. Les **ventes de détail** de septembre seront également connues.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **la publication des résultats du PIB** du 3^{ème} trimestre. Seront également publiés **l'enquête sur le commerce de distribution et l'indice des services** de septembre.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **la balance commerciale des marchandises** d'octobre et **le décompte des forages pétroliers US Baker Hughes**.

La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC